



ATTENTION : dans le contexte de pandémie, toutes les dates d'événements à venir sont données sous réserves. Voir page 8.

Christian BOURDON



Sommaire

Vie de l'Organisation

Journée internationale des droits de la femme, le 6 mars 2020	p.2
Dossier COVID 19	p.3-4-5
Conférences	p.7

Les Commissions

Formation nouveaux retraités.es	p.2
---------------------------------	-----

Informations

Cotisations et impôts	p.8
-----------------------	-----

Témoignage

CLCV et Secours Populaire	p.6
Notes de lecture	p.6

AGENDA

p.8

Edito

VIVRE APRES

A l'instant où j'écris ces quelques lignes, certaines mesures de confinement viennent d'être levées. Notre premier souhait est bien sûr que vous et vos proches soyez sortis indemnes de cette pandémie inédite.

Le 13 mars, notre Président de la République, déclarait : « **Il y a des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché** ».

Il aura donc fallu ce coronavirus pour que, ce que nous dénoncions depuis des années soit mis en lumière.

Qui a désarmé l'Hôpital ?

En 2009 nous émettions des réserves sur la loi HPST ou loi « Bachelot ». Nous ne parlions plus de patients mais de « clients », la tarification à l'acte (T2A) devait résoudre tous les problèmes de l'hôpital public. Qu'en est-il aujourd'hui ? Ce sont les soignants, médecins, infirmier.e.s, aides-soignant.e.s, brancardiers ... Ces « premiers de lignes », qui, dans un même élan citoyen reprennent l'hôpital en main. Par cette même Loi, ont été créées des Agences Régionales de Santé (ARS), qui devaient « abattre le mur » entre la santé et le médicosocial. Ces mêmes ARS ont-elles été à la hauteur depuis le 17 mars ?

Qui a négligé les EHPAD ?

Des résidents coupés de leurs proches, leurs familles désemparées. Et pourtant combien de fois n'avons-nous pas dénoncé le taux d'encadrement insuffisant, le manque de personnels soignants, le Reste à Charge (RAC) insoutenable pour les plus modestes et leur famille ?

Qui a laissé errer les Services d'Aide à Domicile (SAAD) ?

Pour la première fois, les auxiliaires de vie ont été reconnu.e.s comme étant parmi les personnels « en première ligne ». Là encore, combien de fois avons-nous dénoncé la précarité de ces salarié.e.s ? Il aura fallu plusieurs années pour que le taux horaire versé par le département passe de 19 à 22 Euros et croyez bien que notre syndicat n'y est pas pour rien.

Aujourd'hui, cela suffit des projets jamais aboutis :

« 5ème branche, 5ème risque, plan dépendance, loi ASV, plan santé 2022 ... et demain le Ségur de la santé. » Nous ne devons plus nous contenter de cet « entassement » de rapports, aussi brillants soient-ils : « Grand Age et Autonomie, Libault, El Khomry, séniorisation et demain Guedj ».

Bon courage les amis.

Journée internationale des droits des femmes, le 6 mars à Arras

Un peu plus d'une trentaine de personnes étaient attendues pour cette journée. Finalement seize personnes seulement étaient présentes, rejointes l'après-midi par les secrétaires généraux CFDT Hauts-de-France et Artois-Douais. Sans doute la crainte du Covid a-t-elle été pour quelque chose dans les absences ? Cela n'a pas rendu moins intéressantes les différentes interventions.



La matinée a commencé avec la présentation par Maleka DELMI du CORIF¹ de la place des femmes dans les syndicats sur la base d'un QUIZZ instructeur. Qui pourrait penser, alors que nombre de droits comme l'autonomie financière des femmes n'ont été acquis qu'à partir de 1965, que dès 1920 les femmes pouvaient se syndiquer sans autorisation de leur mari ? Par contre les militant·es peuvent constater que si les femmes représentent environ la moitié des adhérents à la CFDT, peu sont en situation de direction d'une organisation syndicale (15% à la tête des exécutifs des principales organisations syndicales).

Une table ronde a ensuite rassemblé quatre militant·es :

- Jean-Pierre STOBIECKI de l'ARHOS (voir p7), qui a présenté les parcours militants de Marguerite BERTRAND et Renée LAMBERT ;
- Martine LEBLAN et son parcours de militante à la banque ;
- Sophie HOUART jeune militante syndicale qui a souligné l'importance du soutien du collectif dans la prise de responsabilités ;
- Jacques DEVODDERE, ancien trésorier du Sgen-CFDT 59/62, qui a présenté l'aide à la garde des enfants pour les jeunes militant·es mise en place dans son syndicat depuis une vingtaine d'années.

L'après-midi s'est poursuivie avec la présentation :

- D'un jeu de cartes permettant de s'interroger sur des situations sexistes ou non, de situation de harcèlement ou pas !
- De l'enquête Flash qui sera portée dans les entreprises ;
- Du projet de charte de lutte contre les Violences Sexistes, Sexuelles au Travail à la CFDT.

LES COMMISSIONS

Formation **NOUVEAUX RETRAITE.ES** 10 mars 2020

Probablement une des dernières avant le confinement lié au COVID-19, cette formation a réuni une dizaine de nouveaux retraité.es provenant de tous horizons : professionnels, sociaux et même géographiques.

Faire connaître aux nouveaux retraité.es, le syndicat des retraités sa structure, son fonctionnement, ses revendications, ses aides... Tel est le but de cette formation.

Pour les inscrit·es, c'est l'occasion d'échanger les expériences, les craintes mais aussi d'apprendre à se connaître et partager si besoin les coordonnées de chacun.e.

Pour les formateurs, elle permet d'apporter (toutes?) les réponses à leurs questions mais également de repérer et/ou susciter l'engagement syndical parmi les retraités de la CFDT.

Au sortir de cette journée, il apparaît que cette formation a été très appréciée. Après l'utilisation d'un diaporama illustrant les interventions, et la diffusion d'une interview de Dominique FABRE sur le rôle du syndicat des retraités, il conviendra de réfléchir à une présentation encore plus attractive et plus dynamique. A la demande générale, davantage de supports matériels seront remis aux stagiaires aux prochaines sessions.

Pour la prochaine session prévue initialement en octobre, une information sera donnée début septembre sur son maintien ou son report.

Même confiné.es, les militant.es de l'UTR Lille Métropole sont toujours en action. Ils vous souhaitent bon courage ! MW

¹ Conseil Recherche Ingénierie Formation pour l'égalité Femme/Homme, <http://www.corif.fr/>

Notre UTR au temps du Covid-19 !

L'épidémie de Covid-19, débutée il y a quelques mois, s'est traduite à partir du 17 mars par un confinement particulièrement strict. Elle a profondément bousculé nos vies et les activités que nous avons programmées. Ce fut évidemment le cas pour notre union de retraités. Cette crise sanitaire n'a pas arrêté nos activités, mais cela les a réorientées. Petit tour d'horizon non exhaustif des actions, réactions et initiatives en temps du Covid-19 :



Cette crise sanitaire ne nous laissera pas intacts !

On le sait maintenant, les personnes les plus avancées en âge connaissent le plus grand taux de mortalité du COVID-19.

Malgré nos nombreuses alertes depuis des années, la situation des EHPAD s'est considérablement dégradée dans notre pays. Si la crise caniculaire de 2003 a permis des améliorations conséquentes face aux épisodes de plus en plus fréquents de canicule, et même si personne ne pouvait prévoir un événement de cette ampleur, elle n'a visiblement pas servi de leçon concernant cette pandémie.

Le dévouement des personnels soignants n'a pas suffi à enrayer la contamination et ce jour, le 20 mai 2020, sur 28022 décès, 10308 concernent les résident.es des EHPAD et EMS (Établissements Médicaux Sociaux). Plus d'un tiers !!!!

Ce nombre important peut trouver ses origines dans :

- la méconnaissance de la situation dans ces établissements notamment de ceux des groupes privés pendant une longue période,
- la réaction tardive des autorités sanitaires et politiques en l'absence de ces informations,
- le manque de moyens des personnels des EHPAD (masques, blouses, gants ...),
- le manque de tests.

Concernant les personnes âgées isolées, nous sont remontés ces exemples :

- La désorganisation dans certains cas des services d'aides à domicile : le confort des bénéficiaires, voire la survie n'a pu être assurée qu'en fonction de la bonne volonté et du dynamisme des communes et de la solidarité des citoyens et des familles.
- L'isolement accru avec la fracture numérique, certaines personnes ne disposant pas de matériel informatique ou ne sachant pas s'en servir.
- La carence de certaines communes allant jusqu'à fermer complètement leurs services et/ou en informant insuffisamment le public sur l'existence d'un numéro vert.
- La fermeture de certains services tels que les médiathèques.

Dans tous les cas, ces personnes âgées ont souffert encore plus que l'ensemble de la population de l'absence physique des proches et notamment des petits enfants qui sont souvent un élément moteur dans la santé mentale des séniors. Certaines personnes ont sombré dans une forme de dépression avec un phénomène de *glissement* bien connu des personnels soignants.

Sur le plan de la santé, beaucoup ont renoncé aux soins par choix mais souvent aussi par obligation. Certaines interventions chirurgicales ont été repoussées faisant craindre le pire pour l'avenir en matière de santé.

Difficile aujourd'hui de dire s'il était possible de faire mieux et plus rapidement. Des études précises et détaillées devront permettre de tirer un bilan définitif et d'établir les responsabilités. Celles-ci ne sont certainement pas uniques et se situent probablement à plusieurs échelons des décideurs présents et passés.

Nous espérons que les discussions qui démarrent, alors que la crise sanitaire n'est pas terminée, permettront aux séniors de ne pas payer le prix fort quelles que soient les crises : politiques, économiques et sanitaires.

Une UTR confinée mais pas inactive !

Face à une épidémie qui nous touche tous et surtout les plus âgés, la solidarité s'est organisée et certaines initiatives ont été prises par les institutions mairies, Lille Métropole Habitat (envois de SMS, contacts téléphoniques, distributions de repas ...) mais aussi par nos adhérents et militants de l'UTR.

Rapidement certains ont mené des actions de solidarité pendant cette période pour lutter contre la peur de la maladie et l'angoisse de la solitude

Parmi ces initiatives citons :

- M. s'est investie dans un conseil de résidence en participant notamment à la rédaction de plusieurs bulletins visant à donner des informations, à prodiguer des conseils mais aussi en donnant des consignes pour que la cohabitation entre voisins se passe le mieux possible. Ces actions ont créé des liens au sein de la copropriété, propices à un soutien moral de chacun.
- P. a régulièrement effectué les courses pour les personnes les plus vulnérables et a participé à l'organisation d'une opération appelée « les cabas solidaires » dans le but d'effectuer des collectes de marchandises dans les grandes surfaces pour les redistribuer aux familles les plus nécessiteuses de sa commune.
- R. s'est porté volontaire pour le renfort sanitaire du CHU de Tourcoing.
- Une de nos adhérentes est intervenue pour permettre à un retraité handicapé, atteint d'une maladie incurable et en phase terminale, de ne pas mourir seul chez lui.
- Certains de nos adhérents ont fabriqué des masques en tissus (en lien avec les mairies ou des associations).
- D'autres ont imprimé les attestations nécessaires aux sorties exceptionnelles pour les personnes ne disposant pas d'imprimante.
- D'autres encore ont fait des gâteaux, des crêpes pour les distribuer aux voisins.
- Beaucoup ont applaudi les personnels soignants chaque soir.

Enfin, pour combattre les angoisses et passer le temps, plusieurs adhérents se sont (re)mis à l'écriture, la peinture, le tricot.... Afin de garder une relative forme d'autres ont pratiqué régulièrement des activités physiques : gymnastique, marche dans le cadre de l'heure de sortie et du kilomètre autorisés.

Pour ceux et celles qui disposaient de matériel informatique, les « visio conférences » et « apéro visio » ont ponctué régulièrement la monotonie et maintenu le lien social avec les familles, les amis.

Concernant l'UTR CFDT Métropole Lilloise, elle a poursuivi son activité du mieux possible. Les membres du bureau ont continué à travailler se contactant par mail ou par téléphone, en rédigeant des textes et en essayant de tenir les différentes échéances. Mais elle a surtout continué à informer régulièrement les sections et les adhérents. Rapidement :



Elle a adressé à l'ensemble des sections pour diffusion auprès des adhérents, les liens permettant d'obtenir les informations officielles sur le COVID-19 et en combattre les fausses.

- Des informations ont été données visant à faire connaître les droits en matière de démarches à effectuer, notamment pour les aides à domicile, selon qu'on fait appel à une association ou que l'on est particulier employeur.
- Elle a relayé la pétition en soutien des aides à domicile et a diffusé le questionnaire concernant le Grand Age.
- Les sections ont contacté les députés -le bureau de l'UTR contactant les sénateurs- pour rappeler la situation catastrophique des EPHAD, en demandant d'accélérer le projet de loi « grand âge ». Seul un sénateur socialiste a répondu.
- L'UTR, en lien avec les 2 autres UTR du nord et les représentants CFDT au CDCA (conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie), a écrit à la vice-présidente du département pour connaître les dispositions prises par le département pour protéger le personnel des Associations d'aide à domicile et lui demander d'être partie prenante de la concertation qui devra avoir lieu à la fin de la crise. *Pour l'instant, malgré un rappel, nous n'avons pas eu de réponse*



En matière fiscale, de nouveau, l'UTR a contacté les députés pour signaler l'impossibilité de déclarer les éléments visant à obtenir les déductions fiscales ou crédits d'impôt (notamment les cotisations syndicales) en l'absence du formulaire pour les personnes qui effectuent leur déclaration d'impôts en version papier. L'UTR a rappelé que cette carence concernait le plus souvent les personnes les plus âgées ne disposant pas de matériel informatique accentuant ainsi leur vulnérabilité. *Suite à ce courrier, une députée a ainsi posé la question au gouvernement à l'Assemblée Nationale.*

- Pour rompre l'isolement des personnes isolées ne disposant pas d'adresse mél, les militants des sections CFDT Retraités ont, à plusieurs reprises, contacté par téléphone les adhérents afin de proposer une aide et une écoute.
- Toutes les sections ont maintenu leur activité du mieux possible et certaines se sont régulièrement réunies par visioconférence. C'est par exemple le cas de la SSR S3C (voir article ci-dessous).

Aujourd'hui la période de déconfinement se poursuit mais la crise sanitaire n'est pas terminée, et avec la crise économique qui s'annonce, l'avenir risque d'être difficile.

Plus que jamais, l'UTR CFDT Métropole Lilloise, comme l'ensemble de la CFDT, sera présente dans les décisions en étant force de proposition mais aussi dans les différentes formes d'action si nécessaire.

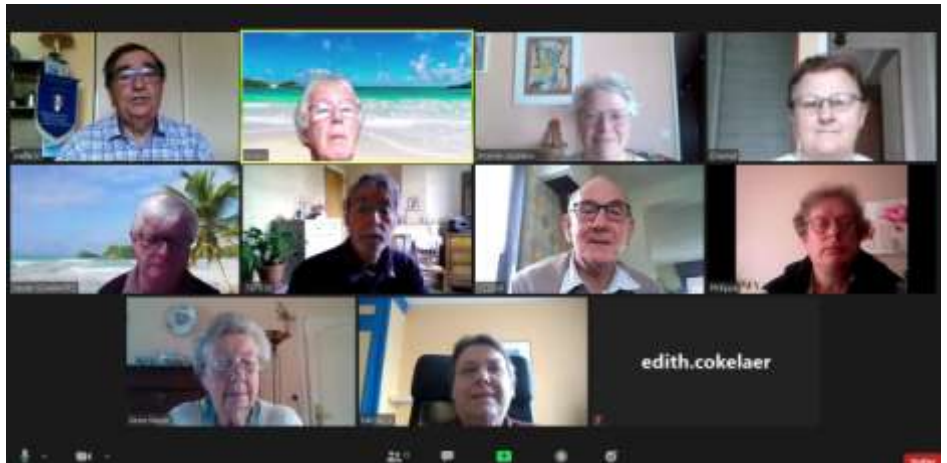
En attendant la reprise physique de nos activités, poursuivons sereinement le déconfinement en respectant les gestes barrière.

Nous avons hâte de nous retrouver tous et toutes en bonne santé.

MW MG

Section Confinée..... Section Motivée

Notre Section Syndicale des Retraité.e.s S3C (Conseil, culture, Communication) se réunissait habituellement tous les mardis matin à Lille Bd de l'Usine. Ne pouvant plus nous réunir *physiquement*, nous avons organisé dès le 31 Mars une visioconférence tous les mardis à 9h30 pour garder le contact et aborder les sujets d'actualité.



Nous avons notamment décidé de contacter les 150 adhérents des SSR Nord Pas de Calais pour prendre de leurs nouvelles, avoir des échanges sur leur vécu pendant cette période de confinement et leur proposer notre aide s'il y avait lieu (attestation à imprimer, informations sur le contrat MGEN Filia ou sur l'aide à domicile par CESU, attestation fiscale...).

Notre action collective (voir les participants sur la photo) s'est faite en deux étapes avec une première série d'appels des adhérents qui n'ont pas de méls, une autre vers les adhérents qui ont une messagerie électronique. La tâche a été répartie entre les différents militants de la section, chacun ayant plusieurs adhérents à contacter, la répartition se faisant par affinité et par secteurs géographiques.

Cela nous a permis de mettre à jour nos fichiers en complétant ou modifiant les coordonnées dont nous disposions,

Notre démarche a été une initiative agréable et très appréciée par les adhérents que nous avons réussis à joindre.

Comme avant les visioconférences, ces réunions ont été aussi l'occasion de débattre de divers sujets d'actualité, pas seulement sur le Covid-19 : 5^{ème} branche de la sécu, Ségur de la Santé, CFDT

En résumé c'est une expérience intéressante qui a permis de rester dans l'action pour la CFDT, c'est pourquoi des rendez-vous « en réunion virtuelle » sont prévus tous les mardis matin jusque septembre

Lors de certaines réunions nous avons eu le plaisir d'accueillir Michèle Ganne secrétaire de l'UTR ou Carole Amal secrétaire administrative du syndicat S3C, nous avons même eu l'occasion de fêter en direct l'anniversaire de l'une de nos militantes.

La section S3C

Rencontre avec Michel HOUTTEMANE



Nous avons rencontré Michel HOUTTEMANE, retraité CFDT, militant CLCV et bénévole au Secours Populaire de TOURCOING. Michel est représentant des usagers dans trois établissements hospitaliers de Tourcoing à l'hôpital DRON, la clinique de La Victoire et celle du Val De Lys. Il est un interlocuteur, à notre écoute, mais connaissons-nous son rôle au sein de cette instance ?

Il est un des représentants des usagers, bénévole, membre d'une association de santé agréée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), il représente les usagers du système de santé dans les établissements de santé pour améliorer la vie quotidienne et faire valoir les droits des usagers dans diverses commissions telle que la commission des usagers (CDU). Habilité à faciliter vos démarches, il peut recueillir vos plaintes et réclamations, vous soutenir et vous assister au cœur d'un litige ou d'un entretien avec l'établissement de santé qui ne présente pas le caractère d'un recours gracieux ou juridictionnel.

La CDU est destinataire des enquêtes de satisfaction réalisées par l'établissement, elle participe à la certification de l'établissement faite par la Haute

Autorité de Santé (HAS). Elle peut proposer un projet des usagers présentant les attentes des usagers sur la politique d'accueil, qualité et sécurité de la prise en charge et du respect des droits des usagers.

En ce qui concerne Michel, il a été présenté par la CLCV et désigné par l'ARS au sein des trois établissements hospitaliers, il participe aux quatre réunions annuelles de la CDU ainsi qu'à la commission du Comité de Lutte Contre les Infections Nosocomiales (CLIN). Etant lui-même usager des services du Centre Hospitalier de Tourcoing, il apporte d'une façon constructive et positive sa contribution dans les relations services-usagers en y apportant un autre regard. Il est porte-parole du ressenti de tous celles et ceux qui fréquentent l'établissement de santé, dans ses relations personnelles et celles du monde associatif auquel il appartient.

C'est pourquoi il est important d'interpeller l'un des représentants des usagers de votre établissement de santé et lui faire remonter vos réclamations et vos satisfactions. Pour joindre Michel ou un autre représentant CLCV :

hauts-de-france@clcv.org ou 03 20 85 16 20.

NOTES DE LECTURE *Sortir de la croissance. Mode d'emploi, Eloi Laurent,*



Nous vous proposons ici une nouvelle rubrique avec pour cette édition du journal un article de Joëlle DELATTRE. Si vous souhaitez, vous

aussi, proposer des notes de lecture écrivez-nous (courrier ou mél à notre adresse au bas de la page 1).

L'auteur, économiste sénior, professeur à Sciences-po (école du management et de l'innovation) et professeur invité à l'Université de Stanford, entend dénoncer "l'illusion et la mystification de la croissance" et de son tout-puissant indicateur économique : le PIB.

L'argumentation articulée en chapitres brefs et bien documentés (tableaux de chiffres, avec références précises aux sources et aux publications récentes en bas de page) ne se limite pas à une critique approfondie, elle présente des solutions déjà existantes.

L'auteur fustige la double faute des responsables européens qui ont érigé en règle de gouvernement la discipline austère des pourcentages de croissance. Croire que l'augmentation du PIB réduira mécaniquement les inégalités et atténuera la dégradation de l'environnement est une double erreur d'interprétation.

C'est l'amélioration de la santé et celle de l'éducation permises par la démocratisation qui ont entraîné l'expansion économique du XXe s. Il ne suffira pas de remplacer

l'indicateur comptable de la croissance par un anti-PIB pour saisir la complexité du "bien-être humain" que la croissance nous cache. La richesse globale d'un pays se corrige par la prise en compte de la répartition réelle des revenus entre ses citoyens en utilisant par exemple l'indicateur de développement humain de l'ONU. Plus le niveau de développement s'élève, plus les pays réduisent l'extraction des ressources naturelles sur leur territoire national, pour en "externaliser" les dommages écologiques.

La question de "la transition du bien-être" implique de prolonger l'Etat providence en Etat social-écologique sans négliger l'exigence démocratique. Le protocole de Montréal concernant l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO), premier *Traité universel* (2009) s'est montré particulièrement efficace. En 2015 des objectifs de développement durable (ODD) ont été institués sous l'égide des Nations Unies.

La réforme décisive concerne la décision budgétaire. En France, une application plus rigoureuse de la loi Sas du 13 avril 2015 est nécessaire pour la documentation des parlementaires qui votent du budget. Le débat budgétaire au niveau des territoires peut s'enrichir de la démocratie locale participative. Et dans les entreprises, la loi PACTE de 2018 ne clarifie pas suffisamment la distinction entre intérêt social et intérêt propre de l'entreprise. Perfectionner les outils d'évaluation comme la RSE ou la "comptabilité en triple capital" (rapport Notat Senard) est devenu urgent.

L'abandon de la croissance économique comme horizon des sociétés implique de veiller à la réduction des inégalités et à la nécessaire redistribution des richesses.

Parlons Dérèglement climatique et solutions

L'union des Retraités CFDT de la Métropole Lilloise vous invite à une conférence/débat sur le thème du dérèglement climatique et des solutions possibles, qu'elles dépendent des pouvoirs publics ou de chacun de nous par les petits ou grands gestes que nous pouvons faire.

Quand : Lundi 9 novembre 2020 14h/16h30
Où : Bourse du Travail « grande salle »
254 Bd de l'Usine LILLE

Nous bénéficierons des interventions de :

- Antoine BONDUELLE, du Réseau Action Climat, par ailleurs expert auprès du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) ;
- Céline BOLLAERT, chargée de mission à la MRES (maison régionale de l'environnement et des solidarités) et animatrice du défi DECLICS ;

Au moment où nous publions l'information dans ce journal nous ne savons pas quelle sera la situation vis-à-vis de l'épidémie. Cependant si nous pouvons tenir cette conférence, outre le respect des mesures barrière, nous proposerons un accès vidéo en temps réel à cette conférence pour ceux qui ne souhaiteraient pas s'exposer. Plus d'informations par mél dans les semaines qui précéderont.



Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique et pour une transition écologique, solidaire et équitable



.DECLICS, (Défis Citoyens Locaux d'Implication pour le Climat et la Sobriété) c'est une manière gratuite et accessible à tou.tes d'agir concrètement pour le climat.

Des liens utiles :

<https://defis-declics.org/fr/> ; <https://reseauactionclimat.org/> ; <https://mres-asso.org/> ;

La CFDT, 100 ans de combats syndicaux dans les Hauts-de-France (1920 - 2020)

Jeudi 8 octobre 2020 de 9 h à 17 h, L'URI CFDT Hauts de France fête ses 100 ans aux Archives Nationales du Monde du Travail 78, boulevard du Général Leclerc Roubaix

Le 25 avril 1920, au "demi-cercle" Notre-Dame à Roubaix, 9 syndicats créèrent l'Union Régionale des Syndicats professionnels du Nord dont le premier congrès, réunissant plus de 100 délégués, se tint le 4 juillet de la même année, toujours à Roubaix.

L'ARHOS vous propose une journée d'études pour célébrer dignement cet évènement. Non pas seulement pour commémorer mais d'abord, et surtout, pour montrer d'où nous venons à travers les évolutions de la CFTC/CFDT au cours de ces cent années de luttes syndicales et de combats pour l'émancipation des travailleuses et des travailleurs, pour montrer à tous les changements qui s'inscrivent tous dans la continuité.



Des historiens et des militant(e)s nous feront part de leurs analyses pour les uns et de leurs expériences pour les autres sur des thèmes qui nous sont chers :

- ❖ La mutation de 1964 transformant la CFTC en CFDT et les difficultés de cette déconfessionnalisation dans notre région.
- ❖ Le syndicat, outil de formation, d'émancipation et de promotion.
- ❖ 100 ans de syndicalisme au féminin dans la région.
- ❖ Les innovations sociales et l'avancée des droits des travailleurs qu'a porté la CFTC/CFDT depuis le départ.

Joignez-vous à nous pour faire de cette journée un temps de formation des militant.e.s CFDT et un temps fort d'information du public.

COTISATIONS SYNDICALES : information et rappels

Lors de sa réunion du 25 novembre dernier, le conseil a décidé, pour les prélèvements automatiques de cotisation (PAC), de passer d'un rythme trimestriel à un rythme mensuel à compter du 1/1/2021. Pour vous cela ne change rien au montant de votre cotisation mais ça permet de l'étaler sur un plus grand nombre de mois. Exemple : si vous avez une retraite annuelle (avant prélèvement à la source) de 24000 € vous avez une cotisation annuelle de 120 € soit 4 prélèvements trimestriels de 30 €, vous passerez donc en 2021 à 12 prélèvements mensuels de 10 €.

Et si vous n'êtes pas encore au PAC n'hésitez pas à y passer en nous contactant (voir coordonnées au bas de la page 8).

Important : pour le calcul de votre cotisation syndicale, en remplissant votre déclaration d'impôts pré remplie vous avez pu repérer, case 1AS, le montant réel de votre pension (avant prélèvement à la source) permettant de calculer votre cotisation. Si elle doit être modifiée vous pouvez, là aussi nous joindre à l'adresse indiquée.

Concernant le crédit d'impôt auquel vous avez droit, même si vous êtes non imposable, une information par mél vous a été transmise pour le cas où vous seriez encore à la déclaration papier, sinon, dans la mesure du possible, les sections vous auront contacté. JD

Vous pouvez aussi aller sur votre espace personnel : espace « adhérents » en haut à droite sur <https://www.cfdt.fr> pour consulter vos données personnelles, éventuellement les modifier et choisir le PAC.

AGENDA

ATTENTION : vous avez bien entendu constaté que toutes les activités de l'agenda du journal du mois de mars jusqu'à juin avaient été annulées ou reportées. De cet agenda, seul est conservé pour l'instant le colloque de l'ARHOS (8 octobre) et vous trouverez quelques autres dates pour le 4^{ème} trimestre de l'année. Toutes ces activités, y compris les formations, sont bien sûr suspendues à l'évolution de la pandémie et nous vous informerons de leur maintien ou non, ainsi que d'autres réunions ou actions qui pourraient se tenir. Cette information sera envoyée par mél ou par un autre moyen (appel, courrier) ; c'est justement l'occasion de nous renvoyer une adresse mél, si vous ne nous l'avez pas donnée, à metropolelilloise@retraites.cfdt.fr.

Les cinq ULR devaient tenir leurs assemblées générales entre le mois de mars et le mois de juin, elles ont toutes été annulées et seront reportées fin 2020 ou début 2021.

La sortie UTR à Bruxelles qui devait avoir lieu le mardi 26 mai 2020 a été annulée et serait reportée au **mardi 18 mai 2021**.

Jeudi 8 octobre 2020 : colloque de l'ARHOS sur les 100 ans de l'URI Hauts de France aux archives nationales du monde du travail à Roubaix (voir document dans ce journal).

Lundi 9 novembre 2020 14h/16h30 : Conférence/Débat sur le dérèglement climatique et les solutions pour le limiter (petits gestes et choix politiques) grande salle Bourse du travail. Voir information p7.

Pour information :

Bureaux de l'UTR les lundi 31/8, 5/10 ; conseils de l'UTR les lundi 14/9, 2/11 ;

Et pour rappel, nous avons retenu la date du **jeudi 25 mars 2021** pour notre congrès statutaire (le dernier était en mars 2017).

Ce journal est le vôtre. Peut-être êtes-vous engagé·e dans une association (solidarité, environnement ...) et vous souhaiteriez partager votre expérience. Contactez-nous pour un possible article. Et dans le cadre des actions et réunions de notre UTR n'oubliez pas de faire des comptes rendus qui pourraient donner lieu à articles.

PLEINES PAGES SUR L'UTR

Magazine de l'Union Territoriale des Retraités Cfdt Métropole Lilloise 254 Bd de l'Usine 59000-Lille
CPPAP 0120S08489 - ISSN 2606-9628 -

Directrice de la publication : Michèle GANNE – **Rédacteur en chef** : Jacques DEVODDÈRE - **Maquette** : Ghislaine DHELLIN
Relecture : Bernadette PEIGNAT - **Ont participé à la rédaction de ce journal** : Christian BOURDON, Joëlle DELATTRE, Jacques DEVODDÈRE, Michèle GANNE, Michel HOUTTEMANE, Section S3C, Martine WARNIER.

Abonnement 8 € - le n° 2€

Impression : Olivier Julien JOPUB – 62460 Divion –

L'entreprise qui a imprimé ce journal l'a fait sur papier recyclé avec des encres végétales

